

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 1^{er} août 1991 portant nomination d'un sous-directeur au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 1^{er} août 1991, M. Brahim Benabdellah est nommé sous-directeur du courrier et valise diplomatique au ministère des affaires étrangères.

Décret présidentiel du 1^{er} août 1991 portant nomination d'un juge.

Par décret présidentiel du 1^{er} août 1991, M. Miloud Aribi est nommé en qualité de juge au tribunal de khemis miliana.

Décret présidentiel du 23 mars 1991 portant acquisition de la nationalité algérienne (rectificatif).

JO n° 13 du 27 mars 1991.

Page 377, 2^{ème} colonne, 33^{ème} ligne :

Au lieu de :

Farès Hana...

Lire :

Farès Hanar...

(Le reste sans changement)

Décret présidentiel du 15 mai 1991 portant nomination du recteur de l'université de Tlemcen (rectificatif).

JO n° 24 du 25 mai 1991.

Page 701, 1^{ère} colonne, 23^{ème}, 2^{ème} ligne :

Au lieu de :

Zoubir Ramdane Chaouche...

Lire :

Zoubir Chaouche Ramdane...

(Le reste sans changement)

Décret présidentiel du 15 mai 1991 portant nomination du recteur de l'université de Sétif (rectificatif).

JO n° 24 du 25 mai 1991.

Page 701, 2^{ème} colonne, 9^{ème}, 10^{ème} ligne :

Au lieu de :

Ahmed Boussena...

Lire :

Ahmed Boucenna...

(Le reste sans changement)

Décret exécutif du 31 juillet 1991 mettant fin aux fonctions du responsable chargé de la section des relations humaines et éducatives à l'institut national d'études de stratégie globale (I.N.E.S.G.).

Par décret exécutif du 31 juillet 1991, il est mis fin aux fonctions de responsable chargé de la section des relations humaines et éducatives à l'institut national d'études de stratégie globale (I.N.E.S.G.), exercées par M. Nadji Safir.

Décret exécutif du 1^{er} septembre 1990 portant nomination de Chefs de daïras (rectificatif).

JO n° 08 du 20 février 1991.

Page 271, 2^{ème} colonne, 48^{ème} ligne :

Au lieu de :

...Mehal

Lire :

... Nehal...

(Le reste sans changement)

Décret exécutif du 1^{er} mai 1991 portant nomination du directeur de l'institut national d'enseignement supérieur en hydraulique de Biskra (rectificatif).

JO n° 24 du 25 mai 1991.

Page 707, 2^{ème} colonne, 10^{ème}, 13^{ème} ligne :

Au lieu de :

Directeur de l'institut national d'enseignement supérieur en hydraulique de Biskra.

Lire :

Directeur de l'institut national d'enseignement supérieur en architecture de Biskra.

(Le reste sans changement)